

Janvier 2023

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog de veille du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (<https://www.veillecep.fr/>).

La veille éditoriale du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir de nombreuses sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, fondations, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.

Julia Gassie (cheffe de bureau), **Nathalie Kakpo** (chargée de mission)

Bureau de la veille

Centre d'études et de prospective

Sommaire

FOCUS DU MOIS : EAU.....	2
PRIX.....	3
AGRICULTURE.....	5
AGRICULTEURS.....	8
POLITIQUES PUBLIQUES.....	10
SANTÉ VÉTÉRINAIRE.....	12
ENVIRONNEMENT.....	13
ÉTATS-UNIS.....	14
CONSOMMATION.....	17
BRÈVES.....	19
ÉVÉNEMENTS À VENIR.....	24

FOCUS DU MOIS : EAU

Eau et agriculture : enjeux et défis

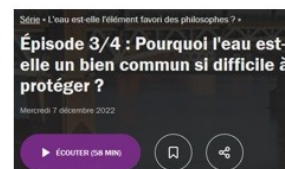


AOC

ENVIRONMENTAL RESEARCH
LETTERS



M3



Indispensable pour l'agriculture, l'eau est très abondante sur Terre mais à 97 % inutilisable pour la consommation et l'irrigation, comme le rappelle L. Boisson de Chazournes dans un [entretien](#) (Collège de France). L'accès à la ressource, son partage, les usages (agricoles, domestiques, etc.), l'encadrement juridique, etc., sont au cœur des débats actuels. Plusieurs autres publications révèlent l'actualité du sujet.

Le cas conflictuel des « méga-bassines » est fréquemment traité, par exemple dans un [numéro](#) de *DARD/DARD*, un [podcast](#) du journal *Le Monde* ou encore un [article](#) d'AOC. Ce dernier présente les deux visions tranchées qui s'opposent, envisage des alternatives possibles (sur les retenues, les pratiques agricoles, la gouvernance), et s'intéresse aux pistes d'avenir que représentent la transition écologique de l'agriculture et la gestion innovante des communs.

Peu développée, la réutilisation d'eaux usées traitées pour l'irrigation est aussi un sujet d'intérêt. Portant sur une région espagnole emblématique de la surexploitation des nappes, un [article](#) (*Environmental Research Letters*) analyse les perceptions des parties prenantes et envisage plusieurs scénarios de développement. De son côté, un [billet](#) du Global Water Forum souligne que l'amélioration de l'efficacité des techniques d'irrigation, au niveau de l'exploitation, ne peut aller sans une approche de la gestion de la ressource à plus grande échelle.

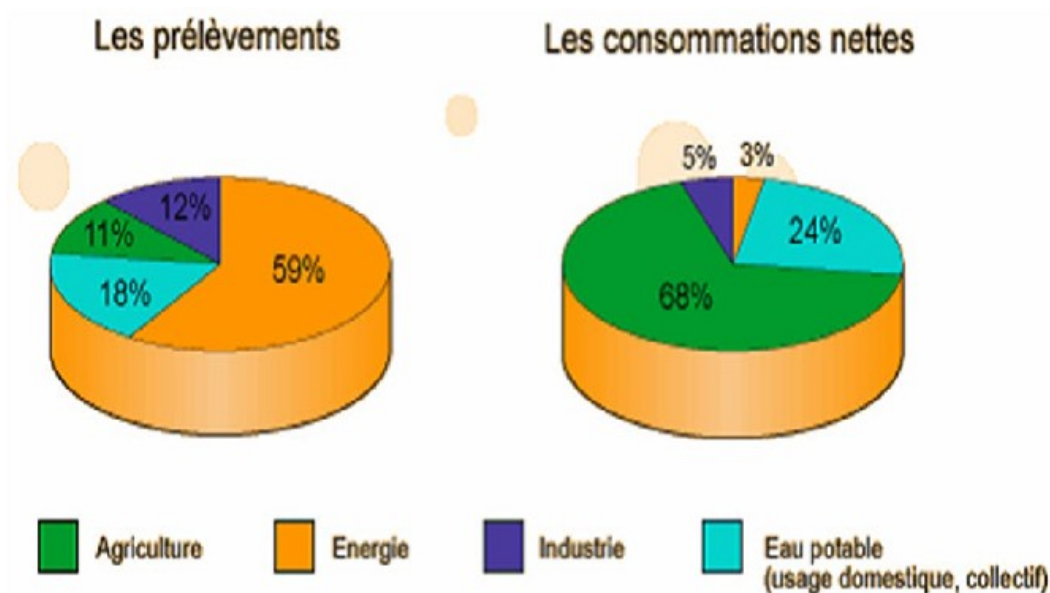
En matière de qualité de l'eau, un [travail](#) récent estime les coûts sociaux de l'utilisation des pesticides en France à 372 millions d'euros en 2017. Parmi ceux-ci, les coûts environnementaux représentent 291,5 millions d'euros, en particulier dus aux dépenses de traitement des eaux. Dans une autre optique, un récent [rapport](#) de l'IEEP s'intéresse aux atouts de la restauration de la nature pour le système alimentaire en Europe, notamment celle des plaines inondables, constituées entre autres à 35 % de terres cultivées et à 15 % de prairies. L'importance d'une coordination entre gestion du risque d'inondation et politiques agricoles est soulignée.

Plus largement, un [épisode](#) de l'émission *Avec philosophie* (France Culture) revient sur la difficulté de partager ce bien commun et sur les questions posées, notamment par l'attribution de la personnalité juridique à un cours d'eau. De son côté, le [site Millénaire 3](#) rend compte des imaginaires de l'eau, identifiés sur le territoire de la métropole de Lyon. Cette compréhension des représentations est un apport précieux pour nourrir la réflexion et les actions, et élaborer des dispositifs d'accompagnement du changement.

Enfin, en novembre 2022, le Sénat a publié un [rapport d'information](#) sur l'avenir de la ressource en eau, à l'horizon 2050 en France, dans le but d'anticiper des solutions de gestion à court et long termes. L'évolution de la qualité et de la quantité d'eau disponible suscite des inquiétudes en raison des effets du changement climatique et des conflits d'usage qui en résultent (figure ci-dessous). Pour mieux gérer cette ressource, les auteurs recommandent la construction de retenues multi-usages et une décentralisation donnant davantage de liberté aux élus locaux, en particulier départementaux. Ils souhaitent aussi le lancement d'une prospective de l'eau fondée sur

des scénarios adaptés aux territoires. Enfin, ils préconisent le développement des pratiques agro-écologiques (agroforesterie, agriculture de conservation des sols, réduction de l'usage de pesticides) et l'adoption de solutions de gestion fondées sur la nature (désimperméabilisation des sols, préservation des zones humides, végétalisation des berges).

Prélèvements et consommations nettes d'eau selon les principaux usages



Source : Sénat

Lecture : l'agriculture représente les deux tiers de la consommation totale d'eau, dans la mesure où l'eau prélevée par les plantes n'est pas restituée localement.

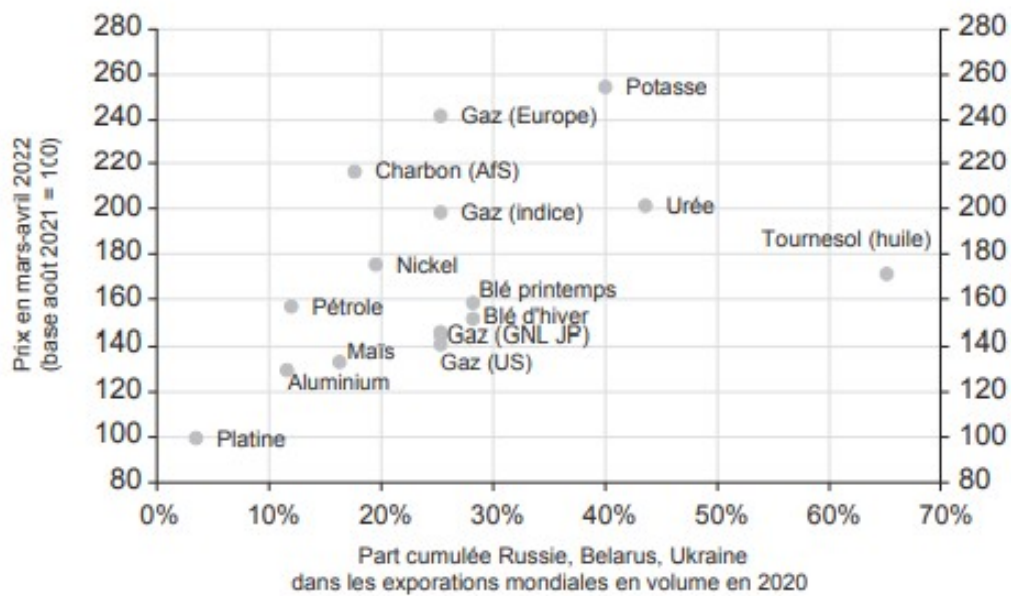
Julia Gassie, Marie Martinez, Centre d'études et de prospective

PRIX

Guerre en Ukraine : analyse des facteurs impactant les variations des prix des matières premières

Dans un article du [numéro consacré à l'Ukraine](#) de la [Revue d'économie financière](#), paru en décembre 2022, S. Jean et Y. Jegourel ([Conservatoire national des arts et métiers](#)) analysent les effets de la guerre sur les marchés mondiaux de matières premières. L'importance de la production des pays impliqués dans le conflit (figure ci-dessous), pour certains marchés (blé, tournesol, engrais, métaux, etc.), a entraîné une rupture de l'offre au moment du déclenchement du conflit. Les effets ont été immédiats sur les cours, du fait d'une demande peu élastique et d'une capacité limitée d'adaptation de l'offre.

Évolution des prix de matières premières (mars-avril 2022 par rapport à août 2021, base 100) et part cumulée en volume de la Russie, du Belarus et de l'Ukraine dans les exportations mondiales (2020)



Source : *Revue d'économie financière*

Au-delà de l'observation de ces trajectoires, les auteurs étudient les variables expliquant les répercussions plus ou moins importantes de ce choc d'offre. Ainsi, le niveau des stocks disponibles, notamment pour le blé et le maïs, a constitué un régulateur de la hausse des cours. Ensuite, la segmentation des marchés et le degré de substituabilité physique ou géographique des produits ont permis, dans le cas de l'huile de tournesol, de limiter la flambée de son prix en utilisant d'autres huiles. Les restrictions aux exportations, au-delà de leurs effets directs, ont néanmoins influencé les décisions de certains acteurs, qui ont devancé leurs achats par crainte d'une augmentation des prix et d'un manque de disponibilité des produits. Ces comportements avaient déjà été observés pour le marché du riz à l'automne 2007, lors de la crise financière mondiale. Au-delà de leur impact sur les prix des produits agricoles, par le renchérissement des coûts de production, d'autres produits (ex. gaz naturel intervenant dans la fabrication de l'urée) ont un effet sur les anticipations haussières de la plupart des acteurs impliqués sur les marchés boursiers. Il s'agit pour eux de se prémunir contre un risque ou de tenter de réaliser des profits financiers. Une hausse de l'activité des acteurs dits « non commerciaux » a ainsi été observée sur le marché à terme du blé tendre à Chicago.

En conclusion, les auteurs s'interrogent sur la nature conjoncturelle de ces hausses de prix et sur l'évolution, plus structurelle, des filières de matières premières. Ils posent la question du rôle de la guerre en Ukraine, comme frein ou accélérateur des transitions énergétiques et de l'évolution des stratégies commerciales, qui seront adoptées par les États en matière de sécurité alimentaire. L'ensemble du numéro de la revue a été présenté lors d'une [conférence-débat](#) à l'Institut national des langues et des civilisations orientales (Inalco), en décembre 2022.

Amandine Hourt, Centre d'études et de prospective

Source : *Revue d'économie financière*
<https://doi.org/10.3917/ecofi.147.0243>

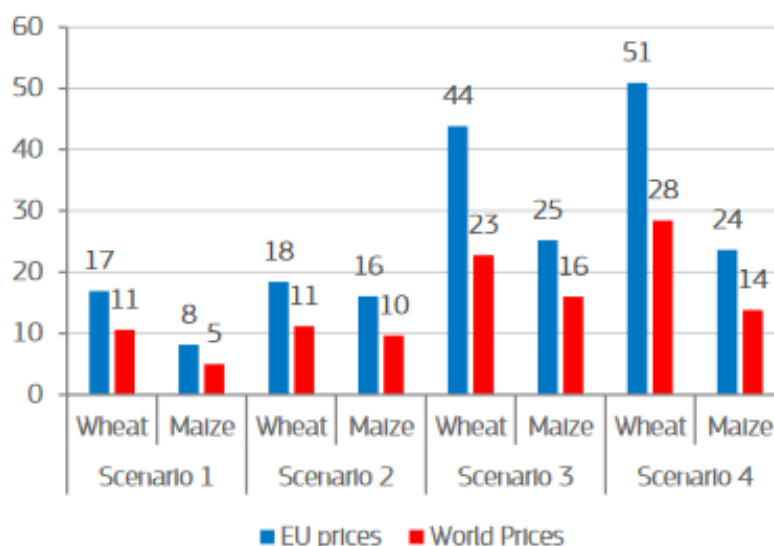
AGRICULTURE

Quelles perspectives pour l'agriculture européenne en 2032 ?

La Direction générale de l'agriculture et du développement rural (DG AGRI) de la Commission européenne a publié, le 9 décembre 2022, un [rapport](#) sur les perspectives agricoles de l'Union européenne (UE) 2022-2032. Les projections effectuées se fondent sur les hypothèses macroéconomiques jugées les plus plausibles pour l'évolution de l'environnement naturel, des revenus et des marchés agricoles sur cette période. Les auteurs prévoient une stagnation ou une légère diminution des volumes de productions végétales et animales d'ici 2032, ainsi qu'une transition vers des systèmes de production assurant la sécurité alimentaire tout en étant de plus en plus décarbonés. Mis à part ces perspectives générales, ils proposent deux scénarios.

Dans le premier, en raison d'événements climatiques extrêmes en 2024, la production de blé et de maïs chuterait de 10 à 38 % et leurs prix augmenteraient de 8 à 51 %, menaçant la sécurité alimentaire mondiale (figure ci-dessous). Des chocs climatiques simultanés mèneraient à une baisse des exportations et des stocks, et l'UE deviendrait même importatrice nette de blé.

Augmentations des prix du blé et du maïs, aux échelles européenne et mondiale en 2024, selon 4 variantes du premier scénario (dénommées scénarios 1, 2, 3 et 4), avec une intensité et une récurrence des chocs climatiques croissantes



Source : Commission européenne, DG AGRI, simulations basées sur le modèle Aglink-Cosimo

Le second scénario décrit les impacts d'une réduction de la densité du cheptel, en Europe, en vue d'une gestion plus durable des nutriments. La diminution du cheptel qui en résulterait varierait de 3 à 16 %, et celle des émissions d'ammoniac et de nitrate serait significative (jusqu'à 50 % dans les régions les plus densément peuplées). Les émissions de gaz à effet de serre (GES) baisseraient jusqu'à 13,8 % mais seraient compensées par des fuites de carbone hors de l'UE sous la forme d'importations carbonées (figure ci-dessous). Les prix des produits d'origine animale augmenteraient en raison de la diminution de l'offre (en particulier pour le porc, les œufs et le bœuf), avec un effet compensatoire sur les revenus des agriculteurs, tandis que les exportations européennes de volaille et de viande porcine se rétracteraient.

Évolution des émissions de GES dans l'UE et fuites de carbone associées, selon 6 variantes du deuxième scénario, avec une densité du cheptel décroissante

TABLE 7.4 GHG emissions in the EU (% change)						
	S1a	S1b	S2a	S2b	S3a	S3b
GHG N ₂ O + CH ₄	-1.9	-5.5	-3.8	-9.0	-12.6	-13.8
CH ₄	-1.7	-6.0	-4.0	-10.4	-17.2	-19.5
N ₂ O	-2.1	-4.9	-3.7	-7.4	-7.4	-7.4
Leakage %	84 %	79 %	83 %	79 %	56 %	51 %
Net or global GHG change	-0.3	-1.1	-0.7	-1.9	-5.4	-6.7

Source : Commission européenne, DG AGRI, simulations basées sur le modèle CAPRI

Ces projections pourront être affinées selon le contenu de certaines législations en cours d'élaboration, dans le cadre des stratégies « De la ferme à la table » et « Biodiversité ».

Marie Martinez, Centre d'études et de prospective

Source : Commission européenne, DG AGRI

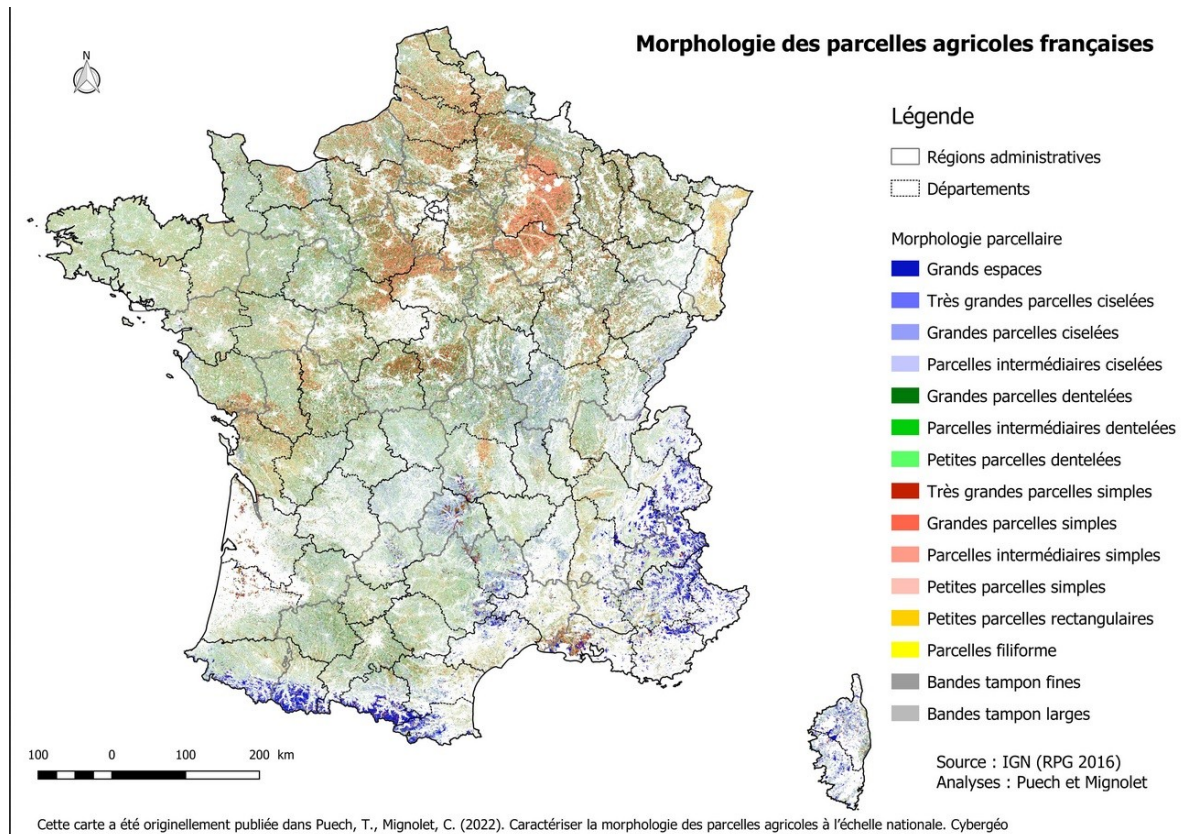
https://agriculture.ec.europa.eu/system/files/2022-12/agricultural-outlook-2022-report_en_0.pdf

Analyses croisées de la morphologie des parcelles, du type de culture et de leur répartition géographique en France

Dans un article publié en novembre 2022 dans la revue *Cybergeo: European Journal of Geography*, des chercheurs d'Inrae étudient la morphologie des parcelles agricoles françaises, en fonction du type de culture et de leur localisation. Le terme « morphologie » s'entend ici comme la combinaison de la taille et de la forme de la parcelle.

Les auteurs commencent par un rappel historique des dynamiques d'évolution du parcellaire français (agrandissement et simplification des formes, afin de faciliter la motomécanisation) et des politiques qui les ont accompagnées ou produites (remembrements, Politique agricole commune, etc.). La méthode utilisée s'appuie sur les données du Registre parcellaire graphique (RPG) métropolitain de 2016, soit 9,3 millions de parcelles, et elle mobilise des méthodes statistiques complexes (analyse en composantes principales, partitionnement par les *k-means*, classification ascendante hiérarchique). Elle permet aux auteurs de proposer une typologie de 20 classes de parcelles (figure ci-dessous).

Localisation des morphologies parcellaires en France métropolitaine



Source : *Cybergeo: European Journal of Geography*

Cette typologie a ensuite été croisée avec les données d'occupation du sol déclarées dans le RPG. Les auteurs montrent une forte corrélation entre certains types de culture et la morphologie des parcelles. En replaçant cette typologie sur une carte du territoire métropolitain, ils mettent en évidence que les morphologies parcellaires ne sont pas distribuées de manière homogène mais dépendent des spécialisations territoriales. Ainsi, en zone de montagne, les estives sont constituées de très grandes parcelles. Les exploitations de cultures spécialisées concentrent quant à elles les parcelles de petite taille, avec des formes simples. Enfin, les régions de grandes cultures sont majoritairement constituées de parcelles aux formes simples ou rectangulaires, bien adaptées à la moto-mécanisation.

Ces résultats améliorent les connaissances sur les paysages agricoles français et établissent un point de référence en vue d'études ultérieures. Ils ouvrent également des perspectives pour l'évaluation des services écosystémiques rendus par l'agriculture, et notamment de sa contribution à la biodiversité, qui dépend entre autres de l'organisation spatiale des parcelles.

Julie Blanchot, Centre d'études et de prospective

Source : *Cybergeo: European Journal of Geography*
<https://doi.org/10.4000/cybergeo.39924>

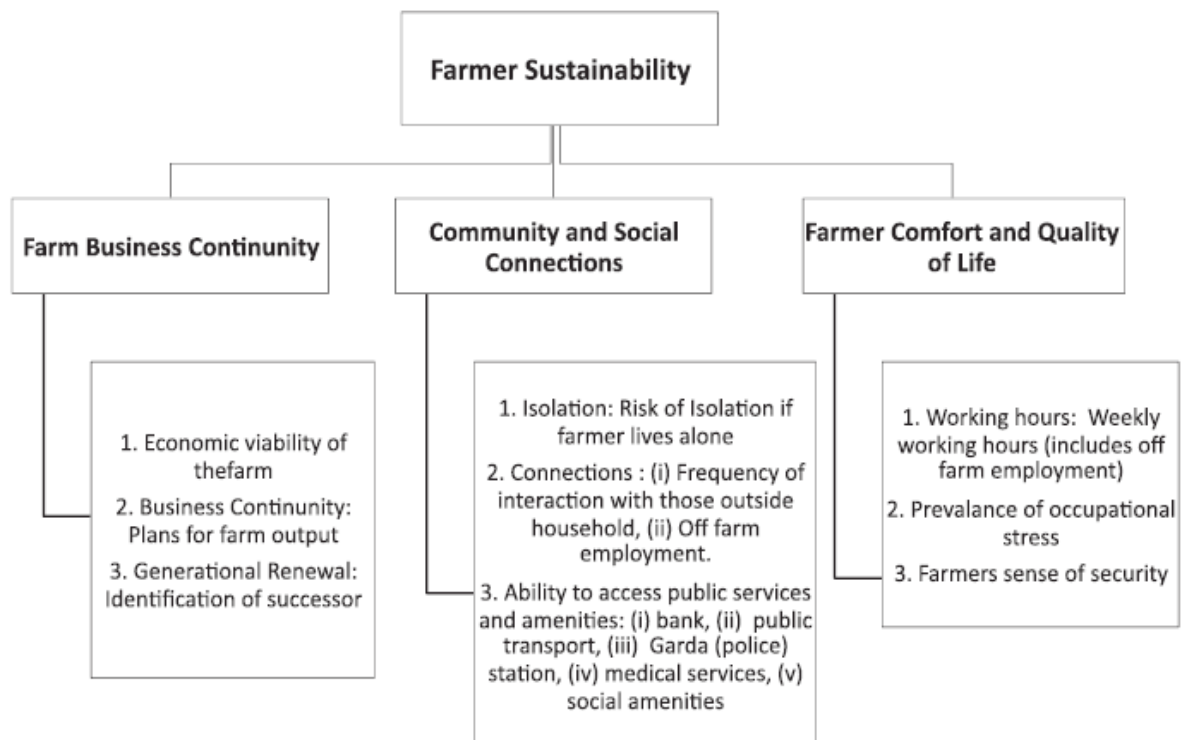
AGRICULTEURS

Des indicateurs de la qualité de vie des exploitants agricoles en Irlande

Des chercheurs irlandais du Teagasc ont présenté, dans le numéro de décembre 2022 de *Sociologia Ruralis*, leurs travaux visant au développement d'un indicateur de la durabilité sociale des exploitations agricoles. Si les composantes économiques et, plus récemment, environnementales de la durabilité ont suscité la mise en place de nombreux indicateurs (voir à ce sujet un [précédent billet](#)), les auteurs indiquent que le volet social reste sous-analysé, et par là-même mal pris en compte dans les politiques publiques. D'un point de vue théorique, la durabilité sociale du secteur agricole repose sur le bien-être de ses actifs, de la collectivité, ainsi que sur celui des animaux élevés. Les travaux présentés ici se concentrent sur le bien-être et la qualité de vie des agriculteurs.

Organisme de recherche et développement irlandais consacré au secteur agricole, le Teagasc est notamment chargé de la collecte nationale des données du réseau d'information comptable agricole européen (*Farm Accountancy Data Network*, FADN). Les chercheurs ont donc mobilisé les données du FADN en 2018, en les complétant par un questionnaire ponctuel dédié à certaines questions sociales, renseigné par 722 exploitants : perspectives de pérennité et de transmission de l'exploitation, fréquence des contacts sociaux hors foyer, accès aux services, stress et sentiment d'insécurité. Ils ont retenu 14 indicateurs composant, en moyenne géométrique non pondérée (rendant mieux compte de l'équilibre nécessaire entre les axes), un indice synthétique de durabilité sociale pour l'exploitant (schéma ci-dessous).

Les composantes de l'indice de durabilité sociale (du point de vue des exploitants)



Source : *Sociologia Ruralis*

Les chercheurs ont analysé le niveau et la distribution de cet indice synthétique (et de ses trois dimensions), selon l'orientation productive des exploitations, la région et la classe d'âge des exploitants. Avec seulement 3 % de femmes dans l'échantillon, ils ne pouvaient prendre en compte le genre.

Les exploitants en grandes cultures obtiennent un indice de durabilité sociale supérieur, dans l'ordre, à celui des éleveurs ovins, bovins laitiers et bovins allaitants. Les éleveurs laitiers obtiennent les meilleurs scores de pérennité de l'activité, mais les moins bons en qualité de vie. Par ailleurs, les éleveurs allaitants, ovins et bovins semblent nettement plus isolés socialement que les autres.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : *Sociologia Ruralis*
<https://doi.org/10.1111/soru.12417>

Groupes d'échange entre agriculteurs et adoption de pratiques agro-environnementales

Dans un article publié en décembre 2022 dans la revue *Annals of Public and Cooperative Economics*, deux chercheuses de l'université de Lincoln (Nouvelle-Zélande) analysent l'impact de la participation des agriculteurs à des groupes d'échange sur l'adoption de pratiques agro-environnementales.

L'étude porte sur les éleveurs laitiers du Waikato, région laitière historique du pays située sur l'île Nord. Elle mobilise des données d'enquêtes de terrain conduites auprès de 200 éleveurs. Quatre pratiques considérées comme favorables à l'environnement, dans le contexte néo-zélandais, sont étudiées : la mise en place de plans de gestion des éléments fertilisants, l'hivernage des vaches laitières en dehors de l'exploitation, la réalisation régulière d'analyses de sols et la plantation d'arbres en bordure des cours d'eau.

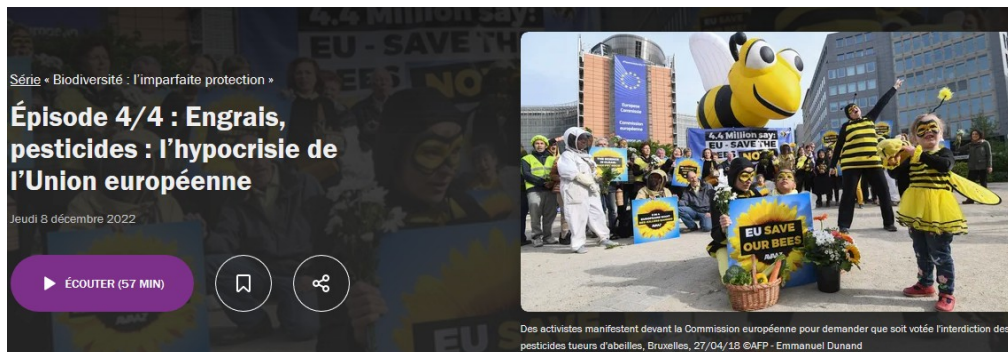
Pour isoler l'effet propre de la participation à des groupes d'échange, les auteures ont réalisé un appariement sur score de propension. Il s'agit ainsi d'obtenir deux échantillons d'exploitations statistiquement comparables (dimension, âge et niveau de formation de l'agriculteur, système de production), l'un composé de participants à des groupes d'échange, l'autre d'éleveurs n'y prenant pas part. Les auteures montrent par ailleurs que les agriculteurs sont d'autant plus enclins à s'impliquer dans des groupes d'échange que leurs voisins y prennent part également. Pour améliorer la qualité de leur appariement, elles y ajoutent dans un second temps une dimension spatiale.

Les résultats montrent que les agriculteurs participant à des groupes d'échange sont davantage disposés à l'adoption (au moment des enquêtes de terrain) de pratiques agro-environnementales ciblées. Suivant la pratique considérée, la probabilité d'adoption augmente de 51 à 89 % et ces résultats sont statistiquement significatifs. La mise en place de plans de gestion des nutriments et la plantation d'arbres en bordure de cours d'eau ont l'effet le plus important, alors qu'il est plus faible pour l'hivernage des bêtes à l'extérieur des exploitations. Sur la base de ces résultats, les chercheuses invitent les pouvoirs publics à soutenir financièrement la constitution et les activités de ces groupes d'échange, aujourd'hui financés en Nouvelle-Zélande par les laiteries, les organisations professionnelles ou les agriculteurs eux-mêmes. Ces groupes ont fait la spécificité du développement agricole néo-zélandais, au siècle dernier, mais ils ont connu un déclin important au début des années 2000.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : *Annals of Public and Cooperative Economics*
<https://doi.org/10.1111/apce.12404>

Les contradictions de l'Union européenne en matière de pesticides



À l'occasion de la Cop15 Biodiversité, l'émission « Cultures Monde » de France Culture a proposé, début décembre 2022, une série de *podcasts* consacrés à la biodiversité, dont le dernier épisode s'intéressait aux contradictions de l'Union européenne en matière de pesticides. Le journaliste Stéphane Foucart et Laurent Gaberell, de l'ONG Public Eye, y participaient. À l'issue de 15 ans de procédures judiciaires entre le céréalier Paul François (victime d'une intoxication liée à l'usage du Lasso[®]) et le fabricant Bayer, le tribunal judiciaire de Lyon a rendu cette décision reconnaissant l'intoxication initiale, mais pas la chronicité de ses effets. Cette décision, et avant elle la prise de conscience des effets de ces produits sur l'érosion de la biodiversité commune, ont favorisé la prise de mesures européennes pour limiter l'usage des pesticides, comme cela avait déjà été le cas avec l'interdiction des principaux néonicotinoïdes en 2018.

Stéphane Foucart estime que la Commission est plus allante que les États membres sur ce sujet. Dans le cadre de la stratégie *Farm to Fork*, elle a ainsi porté le projet de règlement sur l'usage durable des pesticides (règlement SUR), prévoyant leur réduction de moitié à l'horizon 2030, ainsi que celle des risques associés. Toutefois, face à de nombreux défis, la Commission fait parfois preuve de contradictions. Tout d'abord, selon S. Foucart, les États membres et les industriels profitent des possibilités offertes par la réglementation pour en réduire la portée. En outre, les premiers font preuve d'une stratégie d'influence importante et les seconds d'un intense lobbying. Ensuite, l'Union européenne (UE) autorise la commercialisation des pesticides prohibés sur son sol, principalement à destination de pays comme le Brésil, qui exportent à leur tour des produits agricoles vers l'UE. Selon l'ONG Public Eye, 7 400 tonnes de matières actives interdites sur le sol européen ont été exportées à partir de la France en 2022, en dépit de la loi EGalim. Par ailleurs, le principal levier de financement de l'agriculture qu'est la PAC 2023-2027 ne serait pas dimensionné, selon Stéphane Foucart, pour modifier ces pratiques. Pour lui, il conviendrait d'harmoniser à l'échelle de l'UE l'interdiction d'exporter des pesticides et d'imposer, le cas échéant, à ses partenaires commerciaux, des mesures miroirs afin de garantir la sûreté alimentaire des produits importés sur le sol européen.

Johann Grémont, Centre d'études et de prospective

Source : France Culture

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/cultures-monde/engrais-pesticides-l-hypocrisie-de-l-union-europeenne-8884917>

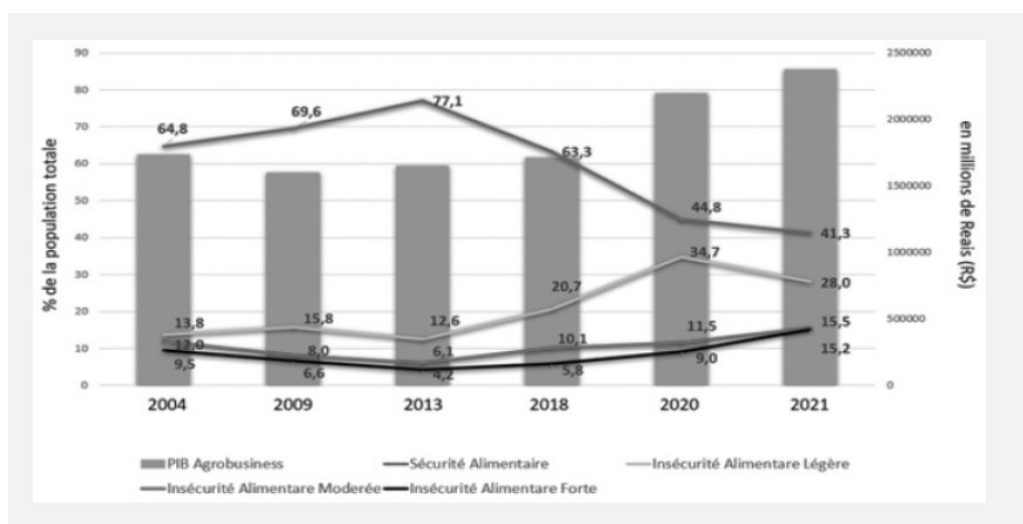
Un bilan des politiques agricoles brésiliennes

Un article écrit par É. Sabourin et ses collègues, publié en décembre dans *Problèmes d'Amérique latine*, revient sur les ruptures survenues dans les politiques agricoles brésiliennes entre 2019 et 2022, sous la présidence de J. Bolsonaro. Les auteurs mobilisent des premiers bilans de cette mandature réalisés par des chercheurs. En premier lieu, les dispositifs de soutien à la petite agriculture familiale ont été fragilisés. M. Temer (2016-2019) avait déjà, auparavant, supprimé le ministère du développement agraire et ses moyens d'intervention. Son héritier, le secrétariat à l'agriculture familiale, a lui été réintégré au sein du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Approvisionnement (MAPA) par le gouvernement Bolsonaro, mais avec pour conséquence l'abandon du soutien aux communautés traditionnelles.

En deuxième lieu, les règles qui s'appliquent aux produits phytosanitaires ont été assouplies. Actuellement, 4 644 sont autorisés et 1 560 autorisations ont été délivrées au cours de la seule mandature (475 en 2019, 493 en 2020, 562 en 2021 et 30 dans les trois premiers mois de 2022). 16 produits sont jugés très toxiques et 11 associés à des maladies chroniques. Ensuite, les décisions d'autorisation de nouveaux pesticides ont été transférées de l'Agence nationale de surveillance sanitaire et du ministère de l'environnement vers le MAPA. De plus, le projet de loi 4166/2012 a autorisé la production de génériques dans le pays, sans contraindre les entreprises à respecter les mêmes critères de qualité que les fabricants d'origine. Selon les auteurs, ces mesures ne satisfont pas nécessairement les professionnels de l'agrobusiness parce que certains, sensibles aux normes des marchés européens et japonais, ont réalisé de réels efforts de qualification et de traçabilité des produits (voir un [précédent billet](#) sur la mise en œuvre de dispositifs agroenvironnementaux par des entreprises sud-américaines).

Une dernière politique significativement transformée concerne la constitution de réserves de céréales. Par exemple, en 2021, le Brésil a produit 11 millions de tonnes de riz et en a importé 1,1 million. Les 537 500 tonnes non consommées ont été stockées par les grossistes et les détaillants, sachant que les prix de vente ont ensuite été fixés par les marchés, au bénéfice de ces acteurs. Ce mécanisme a contribué à une hausse de 20 %, en moyenne, du prix du panier alimentaire de base (lait, haricots, riz, légumes, pain, fruits, manioc), et donc à l'augmentation de l'insécurité alimentaire dans le pays (figure ci-dessous).

Évolution du produit intérieur brut (PIB) de l'agrobusiness au Brésil et des niveaux de sécurité et d'insécurité alimentaires, entre 2004 et 2021



Source : *Problèmes d'Amérique latine*

Nathalie Kakpo, Centre d'études et de prospective

Source : *Problèmes d'Amérique latine*

<https://www.cairn.info/revue-problemes-d-amerique-latine-2022-1-page-73.htm>

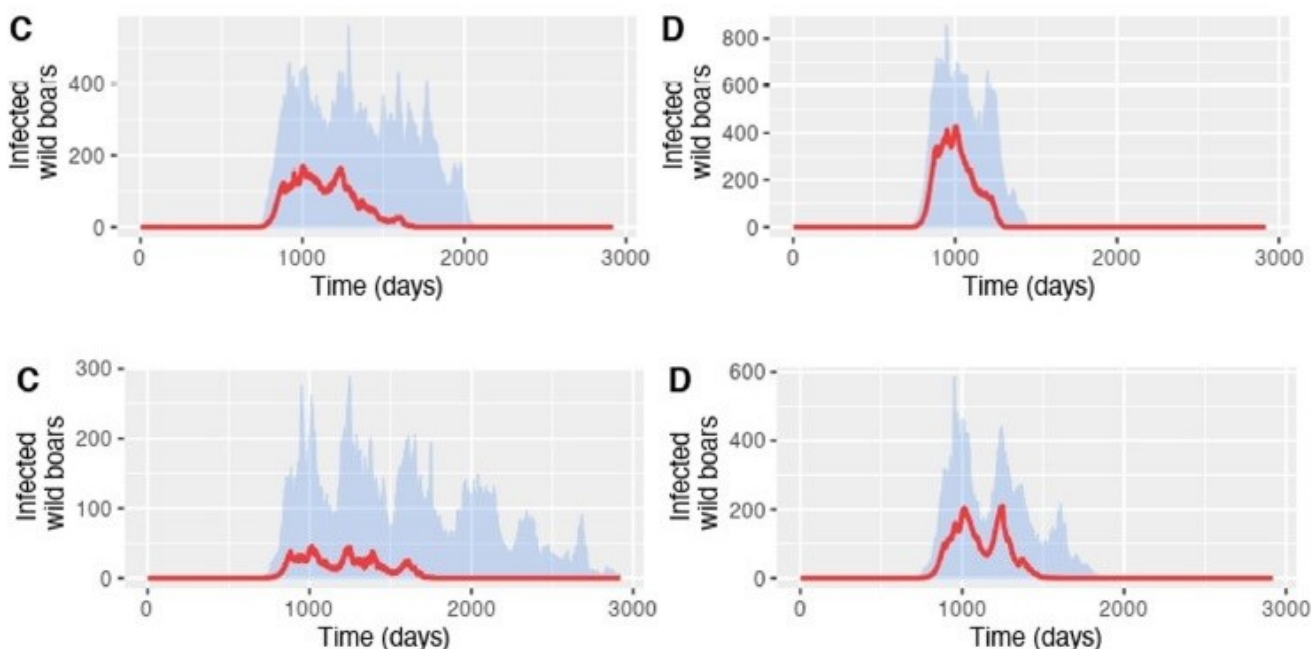
Modélisation de la circulation de la peste porcine africaine chez les sangliers

Trois pays frontaliers de la France ont connu (Belgique) ou connaissent (Italie, Allemagne) une épizootie de peste porcine africaine (PPA) en élevage. Même si le mode de transmission est mal connu, le rôle des sangliers dans la contamination des porcs et la dynamique de la maladie est avéré. Compte tenu de l'importance économique et sanitaire de l'épizootie, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ([Anses](#)) a conduit une étude par modélisation de la maladie chez le sanglier.

Deux territoires français ont été étudiés : la zone à la frontière belge (ZFB) de surveillance définie par le ministère de l'Agriculture lors de l'épizootie belge ; le département des Pyrénées-Atlantiques (DPA). Ils diffèrent sur plusieurs points : la ZFB est très compartimentée par le système routier, au contraire du DPA, plus homogène et très boisé, favorisant ainsi la prolifération et le déplacement des sangliers. 500 groupes de sangliers ont été répartis de manière aléatoire dans chaque territoire. Les caractéristiques *i*) démographiques des deux populations de sangliers, *ii*) territoriales et *iii*) de propagation de la maladie ont été intégrées au modèle. L'influence de la chasse a aussi été étudiée.

En l'absence de maladie, la dynamique de la population des sangliers est similaire dans les deux territoires, hors période de chasse (accroissement régulier) et en période de chasse (retour à la population de base). En revanche, lors d'épizooties et hors périodes de chasse, la population des sangliers diminue à la fois plus rapidement et de manière plus marquée dans le DPA. La durée de la crise épizootique y est également plus courte. De plus, la chasse ralentit la propagation de la maladie par diminution de la densité animale, mais allonge significativement la durée de la crise, du fait de la baisse des risques de transmission (figure ci-dessous). Ce caractère est accentué en zone non fragmentée (DPA).

Dynamique simulée de la PPA pour la zone à la frontière belge (graphiques C) et le département des Pyrénées-Atlantiques (graphiques D), hors période de chasse (en haut) et en période de chasse (en bas)



Source : *Preventive Veterinary Medicine*

Lecture : la courbe rouge représente la médiane de morbidité et la zone grisée la variabilité à 95 %. Hors période de chasse, la morbidité (ainsi que la mortalité du fait de la létalité importante de la PPA) est plus intense en DPA qu'en ZFB (changement d'échelle des ordonnées), mais la crise dure moins longtemps. En période de chasse, ces différences d'intensité et de durée entre les deux zones sont accentuées.

Par ailleurs, l'étude montre que dans un territoire fragmenté (ZFB), le nombre modélisé de sangliers atteints, donc susceptibles de transmettre la maladie à un élevage de porcs, est plus faible. Pour les auteurs, en matière de politique publique, l'installation de barrières limitant la dissémination des sangliers est donc intéressante. Enfin, la chasse de loisir vient allonger la durée de l'épidémie, et augmente donc le risque de contamination des porcs domestiques : la pertinence de son interdiction en zone d'épizootie, déjà prévue par la législation sanitaire, est donc confortée.

Franck Bourdy, Centre d'études et de prospective

Source : *Preventive Veterinary Medicine*
<https://doi.org/10.1016/j.prevetmed.2022.105750>

ENVIRONNEMENT

Quelle criminalité environnementale en France ?

L'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) publie son premier rapport sur la menace environnementale. Il y détaille les formes de criminalité les plus répandues et les plus préoccupantes.

Certaines caractéristiques communes sont présentées dans la première partie : 4^e source de revenus criminels à l'échelle mondiale, la criminalité environnementale générerait des gains illicites annuels à hauteur de 80 à 230 milliards d'euros (données de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime). En général, les contrevenants n'agissent pas dans l'objectif de nuire à l'environnement, mais par ignorance des règles, par opportunité ou dans le cadre de trafics organisés – souvent internationaux – afin de réaliser des économies ou des profits. La lutte contre cette criminalité vise donc non seulement à en limiter les impacts sanitaires et sur la biodiversité, mais aussi à en contrer les effets économiques (fraudes à la transition écologique, économie souterraine, coût de réparation des préjudices, etc.). Soulignant les difficultés à enquêter et à évaluer les préjudices, les auteurs rappellent que cette délinquance peut être sanctionnée administrativement ou pénalement (amendes pouvant s'élever à plusieurs millions d'euros, emprisonnement). De nombreux services peuvent être amenés à collaborer, tant à l'échelle nationale (OCLAESP, Office français de la biodiversité, etc.) que locale (DDPP, DREAL, etc.) ou internationale (programme européen EMPACT EnviCrime). L'appui de certaines associations (France Nature Environnement, Ligue pour la protection des oiseaux) peut améliorer la veille et la détection des actes illégaux.

La seconde partie du rapport est composée de 13 fiches thématiques relatives aux risques technologiques, aux atteintes aux espèces végétales et animales comme aux espaces protégés. L'utilisation des produits phytosanitaires est ainsi à l'origine de divers actes illégaux (utilisation de produits interdits, trafics, falsifications), qui pourraient s'accroître du fait d'une réglementation plus contraignante et d'hivers moins rigoureux favorisant le développement des organismes nuisibles. En forêt, la criminalité se manifeste notamment par le vol de bois (exemple des chênes de merrain utilisés en tonnellerie) et de la cueillette illégale en bandes organisées (champignons, myrtilles), très lucrative, qui dégrade le milieu et perturbe la faune.

Chaque année, 7 tonnes de viandes de brousse importées illégalement des pays d'Afrique sont saisies par les services de la Direction générale des douanes et des droits indirects dans les aéroports français



Source : OCLAESP

Louise Dangy, Centre d'études et de prospective

Source : OCLAESP

<https://www.calameo.com/read/0027192923df920437801>

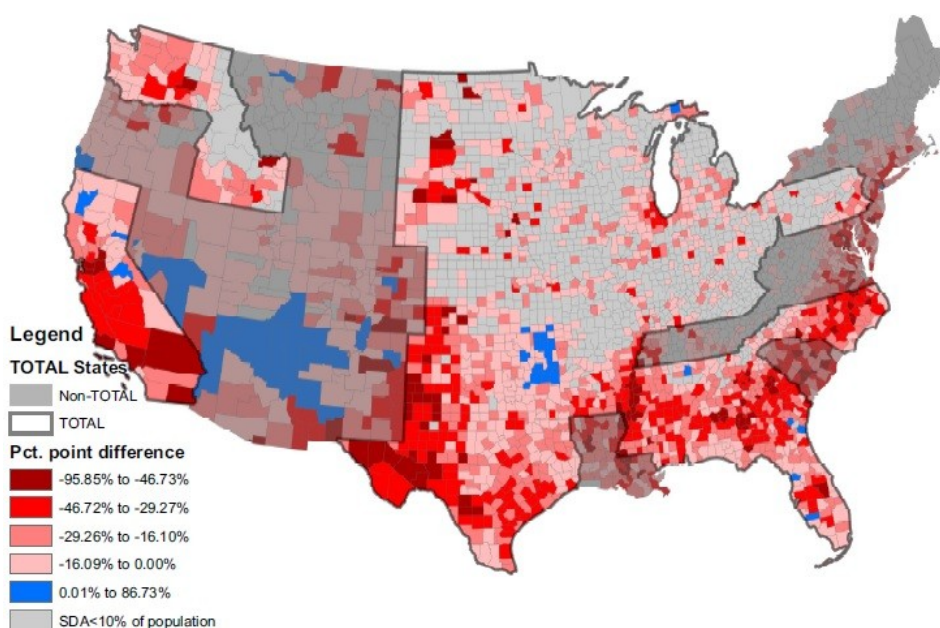
ÉTATS-UNIS

Fortes inégalités d'accès au foncier agricole aux États-Unis

Alors qu'un tiers des agriculteurs étatsuniens avaient plus de 65 ans en 2017, un récent rapport du ministère de l'agriculture (USDA) analyse les conditions d'accès à la terre des producteurs. Comme prévu dans le cadre de la mise en œuvre du *Farm Bill* de 2018, il s'agit de documenter les freins à l'installation, plus particulièrement pour les agriculteurs issus des minorités ethniques et/ou les femmes (figure ci-dessous).

Les données utilisées, à l'échelle des comtés, proviennent du recensement de 2017 et d'une enquête de 2014 sur le foncier agricole dans 25 États fédérés (enquête TOTAL). Elles permettent de mesurer les corrélations entre la part d'exploitations récentes (exploitants actifs depuis moins de 10 ans), ou de celles tenues par des exploitants « socialement désavantagés » (selon l'origine ethnique ou le genre), et différents facteurs individuels et territoriaux explicatifs (urbanisation, culture ou élevage, démographies agricole et générale, fermage, politiques publiques, etc.). Les auteurs montrent que les deux proportions d'exploitations étudiées sont plus importantes dans les comtés moins tournés vers les grandes cultures. Le constat est le même dans les comtés avec un fermage plus développé, mais à condition que la superficie moyenne des baux soit plus faible.

Différence (en points de pourcentage) entre la proportion d'agriculteurs issus des minorités étudiées et le poids de ces minorités dans la population, à l'échelle des comtés, en 2017



Source : USDA

Lecture : seuls les comtés où les minorités étudiées représentent plus de 10 % de la population sont pris en compte. En rouge, les zones où les agriculteurs issus de ces minorités sont relativement moins nombreux au regard de leur poids dans la population locale. En bleu, les zones où ils sont relativement plus nombreux. En gris, les zones non couvertes par l'enquête *Tenure, Ownership, and Transition of Agricultural Land* (TOTAL) et donc non considérées dans la suite de l'étude (régressions).

Plusieurs politiques fédérales ont des impacts sur les prix et la disponibilité du foncier agricole : aides à la production, soutien aux programmes d'assurance récolte, prêts directs et garantis pour financer les exploitations, dispositifs de conservation des sols. Dans ce dernier cas, les effets peuvent être ambigus. Ainsi, le programme de retrait des terres du périmètre de la production réduit de fait la disponibilité du foncier. Mais une disposition spécifique peut favoriser les nouveaux exploitants : les participants au programme ont la possibilité, en conservant le bénéfice des aides pendant deux ans, de leur vendre ou louer les terres retirées, à la condition que soient privilégiés certains modes de production. Les prêts directs ou garantis sont, de façon attendue, positivement corrélés à la proportion d'exploitations étudiées ici.

Les auteurs regrettent de n'avoir pu mener d'analyse de causalité en raison de l'insuffisance des données. L'enquête sur le foncier qui devrait être reconduite en 2024 pourrait permettre de quantifier l'impact des différentes politiques sur ces populations spécifiques.

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : USDA

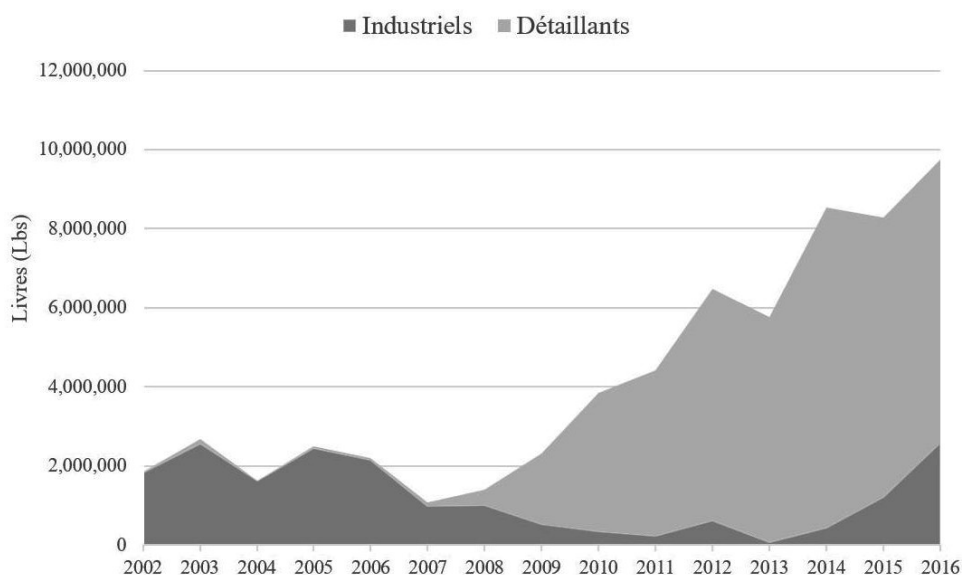
<https://www.ers.usda.gov/webdocs/publications/105396/ap-096.pdf?v=420.8>

Banques alimentaires aux États-Unis : le cas de la Virginie occidentale

Le [dernier numéro](#) de la revue *Politique américaine* réunit des articles traitant de diverses questions liées à l'alimentation. Dans sa [contribution](#), le géographe J. Lohnes (West Virginia University) s'appuie sur neuf ans d'implication dans les réseaux caritatifs pour analyser l'évolution du positionnement des banques alimentaires dans le système américain d'aide.

En Virginie occidentale, frappée de longue date par des difficultés économiques, deux banques affiliées au réseau *Feeding America* fournissent 550 organisations locales, à partir de programmes publics et de dons de produits. Un contrat avec le ministère de l'agriculture de cet État les charge de distribuer les produits de base fournis par le TEFAP, le programme fédéral alimentaire d'urgence. Celui-ci a aussi un rôle de stabilisation économique (en écoulant les surplus en cas de surproduction agricole) ou de blocage des exportations (pour des raisons diplomatiques). À partir de 2008, les dons des industriels se réduisant (figure ci-dessous), les banques alimentaires cherchent de nouvelles sources d'approvisionnement. Elles doivent se plier aux partenariats conclus au niveau fédéral par *Feeding America*, et « suivre le gaspillage là où il est produit », jusqu'aux points de vente au détail. Elles ajustent alors leur logistique, non sans difficultés, pour récupérer la nourriture auprès de magasins disséminés sur le territoire, comme ceux du distributeur Walmart.

Évolution des quantités de dons collectés par le réseau *Feeding America* auprès des industriels et des détaillants, en Virginie occidentale, entre 2002 et 2016



Source : *Politique américaine*

Procédant de logiques économiques et bureaucratiques peu compréhensibles à l'échelon local, le TEFAP comme les partenariats nationaux sont critiqués. Il est de plus en plus reproché aux interventions publiques de ne pas s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire. À travers le pays, les banques locales se réorientent ainsi aujourd'hui vers une conception moins gestionnaire de leur rôle. Elles consacrent des moyens à des mesures de « justice alimentaire », comme une campagne en faveur d'une augmentation du salaire minimum dans la ville de Tucson (Arizona). Récemment, elles ont fait pression avec succès sur l'USDA (ministère de l'agriculture) pour réorienter le TEFAP vers un [approvisionnement sur les marchés locaux](#). Les deux banques alimentaires de Virginie occidentale « sont encore à la marge de ce mouvement », du fait de leurs ressources limitées, mais elles se sont rapprochées d'autres organisations associant inégalités raciales et accès à la nourriture (coalition VW Food for All).

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : *Politique américaine*

<https://doi.org/10.3917/polam.039.0019>

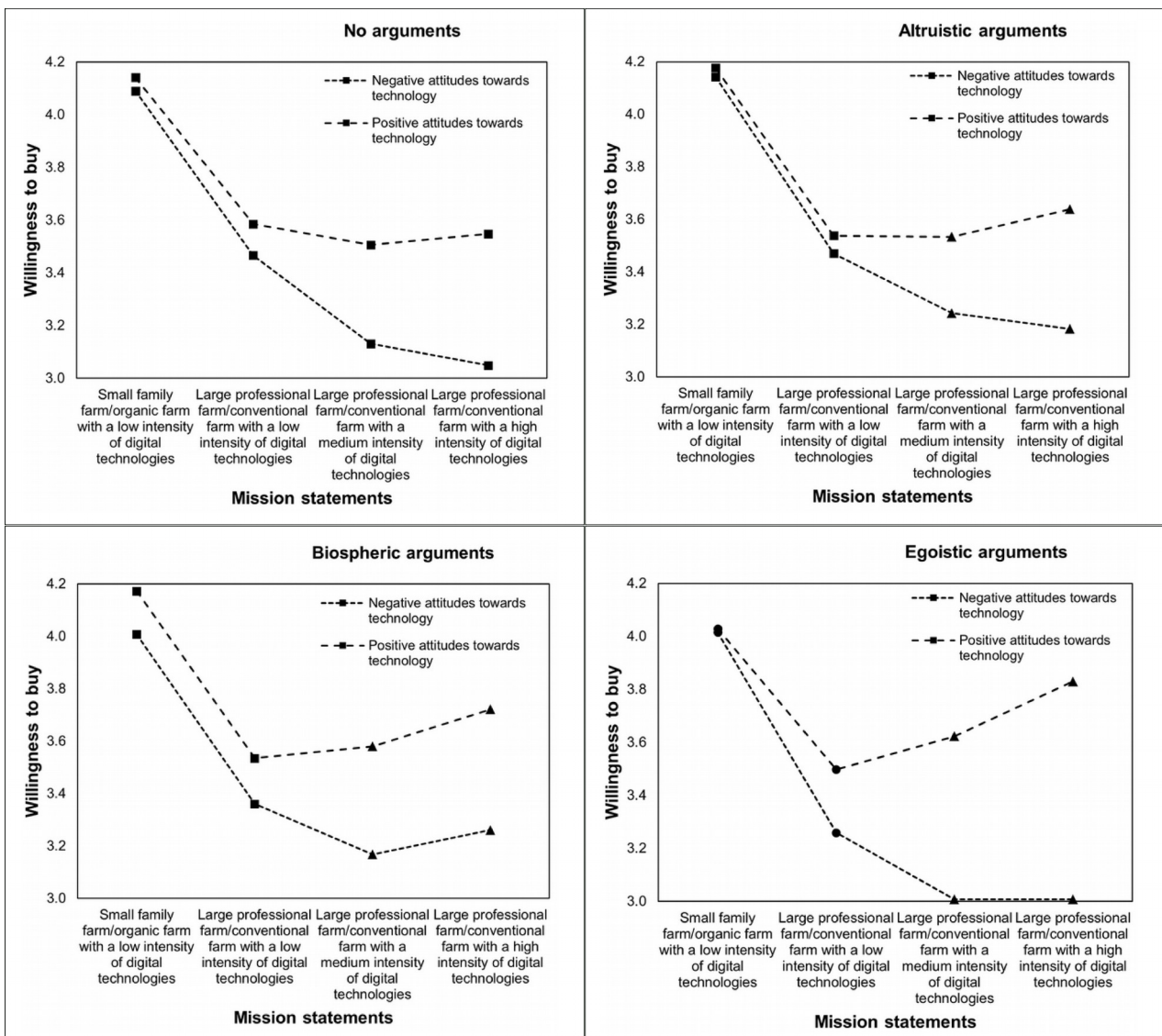
Effet des équipements agricoles numériques sur les intentions d'achat des consommateurs

Les technologies numériques (assistance à la prise de décision agronomique, modulation automatisée de l'application des intrants, etc.) font partie des solutions pour relever différents défis de l'agriculture (productifs, environnementaux, économiques, etc.). Dans un article publié en novembre 2022 dans *PLoS ONE*, des chercheurs s'intéressent aux effets potentiels de la numérisation croissante des exploitations agricoles sur les intentions d'achat des denrées produites.

À partir d'une enquête auprès de 2 300 individus représentatifs de la population allemande âgée de 15 ans ou plus, les auteurs ont estimé un indicateur reflétant la volonté du répondant d'acheter le produit agricole (VRAP), selon les différentes exploitations présentées (taille, mode de production, niveau de digitalisation). Répartis aléatoirement auprès des enquêtés, les questionnaires différaient par l'explication donnée pour l'utilisation des outils numériques : aucune justification ; des avantages pour l'agriculteur et ses salariés (diminution de la charge de travail, du risque économique, etc.) ; des intérêts pour le consommateur (limitation des résidus de pesticides dans les aliments, transparence et traçabilité, etc.) ; des bénéfices environnementaux (réduction de la pollution, de la compaction des sols, etc.).

Les résultats confortent de précédentes études faisant état d'une plus grande confiance du consommateur envers des produits issus de l'agriculture biologique ou provenant d'une petite exploitation familiale. De plus, la volonté du consommateur d'acheter une denrée, qu'elle soit issue d'une exploitation professionnelle ou produite en agriculture conventionnelle, baisse sensiblement si l'agriculteur a recours aux technologies numériques. L'analyse selon le type d'argumentaire et le profil technophile ou technophobe du répondant éclaire ces résultats globaux (figure ci-dessous). Pour les enquêtés plutôt technophiles, l'intention d'acheter un produit agricole issu d'une grande exploitation ou de l'agriculture conventionnelle augmente avec le niveau de digitalisation, particulièrement lorsque l'argumentaire en présente les intérêts pour le consommateur. Au contraire, une digitalisation des équipements plus avancée se traduit par une moindre confiance de la part des répondants plutôt technophobes, sauf lorsque les bénéfices environnementaux sont mis en avant. Enfin, quelle que soit l'appétence de la personne pour les technologies, une argumentation détaillant leurs avantages pour les agriculteurs ou leurs salariés influence très peu les intentions d'achat déclarées.

Indicateur reflétant la volonté d'achat en fonction du niveau de digitalisation de l'exploitation agricole, de l'argumentaire associé et de l'attitude des répondants envers les technologies



Source : PLoS ONE

Lecture : les quatre figures se distinguent selon le type de justification donnée à la mise en place de technologies numériques dans l'exploitation : aucune (en haut à gauche), « altruiste » (bénéfique pour l'exploitant et les salariés ; en haut à droite), environnementale (en bas à gauche), « égoïste » (bénéfique pour le consommateur ; en bas à droite). Pour chacune, le score VRAP est calculé en fonction de la taille de l'exploitation et de son niveau de digitalisation. Les deux courbes présentent les scores selon l'attitude générale des répondants envers les technologies.

Jérôme Lerbourg, Centre d'études et de prospective

Source : PLoS ONE

<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0277731>

Géopolitique : des ports en pleine évolution



En janvier 2023, France Culture présente une série de podcasts dédiés à l'avenir de ports stratégiques, en particulier face à l'évolution du transport maritime et de ses enjeux, parmi lesquels l'accessibilité et la disponibilité qui impactent les délais et les coûts. Le port de Singapour, deuxième mondial en volume d'échanges et spécialisé dans les conteneurs, est confronté à la concurrence des ports voisins et à la montée des eaux. Pour y faire face, la cité-État en change la localisation tout en l'automatisant et en développant des infrastructures à même de réduire les émissions polluantes.

À Hambourg, troisième port d'Europe, par lequel transitent de nombreux produits agricoles et agroalimentaires, un terminal a été racheté par l'entreprise chinoise Cosco. Désormais, 10 % de l'ensemble des « capacités portuaires » européennes seraient détenus par des entreprises chinoises, témoignant d'une stratégie d'installation aux principaux carrefours maritimes.

Source : France Culture

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-villes-portuaires-la-metamorphose>

Rémunérations, conditions de travail et pratiques écologiques

Dans le dernier numéro de la revue *Eurochoices*, une équipe de recherche européenne revient sur la rémunération économique du travail selon les modes de production, dans quatre pays aux systèmes agricoles divers (France, Hongrie, Pologne, Royaume-Uni). Utilisant des données du *Farm Accountancy Data Network* sur la période 2004-2015, elle constate l'absence d'incitation économique à réduire l'utilisation d'intrants issus de la pétrochimie (gazoil, pesticides, engrais).

Les auteurs complètent cette analyse par une enquête récente menée auprès de 99 élevages laitiers en France et en Autriche, visant à identifier les différences de conditions de travail entre agricultures conventionnelle et biologique. Les variations entre les élevages dépendent avant tout du contexte de production et de la composition du collectif de travail. En conclusion, les auteurs préconisent de recourir à des réglementations contraignantes, combinées à la taxation, pour réduire les intrants, et d'orienter les aides vers les exploitations adoptant des pratiques écologiques.

Source : *Eurochoices*

<https://doi.org/10.1111/1746-692X.12366>

Spray de décontamination alimentaire

Des chercheurs canadiens ont publié dans la revue *Nature Communications*, en décembre 2022, une étude sur un *spray* de décontamination pulvérisable sur les aliments sans en altérer le goût, la texture et la qualité nutritionnelle. Le *spray* pulvérise des billes microscopiques contenant des bactériophages, virus inoffensifs produits naturellement et infectant uniquement les bactéries issues de souches pré-ciblées. Il a été testé avec succès sur de la laitue et de la viande, pour une décontamination d'*E. coli* 0157. Selon les auteurs, il devrait être efficace contre d'autres bactéries causant des intoxications alimentaires telles que la listeria et la salmonelle.

Source : *Nature Communications*
<https://doi.org/10.1038/s41467-022-34803-7>

Les paradoxes de la logistique liée à l'agriculture urbaine

Dans un article publié en novembre 2022 dans la revue *Territoire en mouvement*, des chercheuses d'AgroParisTech et de l'université Gustave Eiffel présentent les résultats d'une enquête menée auprès de 20 responsables de fermes urbaines de la métropole du Grand Paris. Elle visait à caractériser la logistique associée à l'agriculture urbaine. De manière paradoxale, les auteures notent la faible part de la vente directe au sein de ces exploitations et le recours majoritaire à des tiers (grossistes ou coopératives), pour la mise sur le marché de tout ou partie de leur production. Elles soulignent aussi la complexité des chaînes de production et de commercialisation : segmentation géographique des sites de production qui nécessite des transferts inter-sites ou des regroupements vers un site central pour élaborer une offre complète ; nombre important de clients commandant de faibles volumes, multipliant ainsi les points de livraison ; etc.

Source : *Territoire en mouvement*
<https://doi.org/10.4000/tem.9449>

Le marché des équidés de sport à l'horizon 2030

L'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) a mené une étude prospective pour anticiper l'évolution du marché des équidés de sport professionnel ou amateur d'ici à 2030. Une première partie présente les principaux enjeux liés à l'élevage de chevaux de sport. Elle souligne les difficultés de structurer une filière, d'autant que la rentabilité (lorsqu'elle est recherchée) est rarement atteinte. Dans la deuxième partie, l'évolution du marché est abordée, en tenant compte de sa structuration (disciplines, circuits de commercialisation, etc.) et des principaux facteurs qui devraient l'impacter dans la prochaine décennie : production française de chevaux de sport, pouvoir d'achat, conditions environnementales et exigences du respect du bien-être animal en élevage, etc. Sur cette base, des scénarios sont proposés, qui convergent vers le constat d'une offre française inférieure à la demande, nécessitant des importations. Les auteurs recommandent d'aider les éleveurs professionnels à développer leur stratégie commerciale et d'accompagner l'organisation de la filière.

Source : IFCE
<https://equipedia.ifce.fr/fileadmin/bibliotheque/6.Statistiques/6.4.Notes-de-marche/Eleveurs-d-equides-de-sport-anticiper-le-marche-de-demain.pdf>

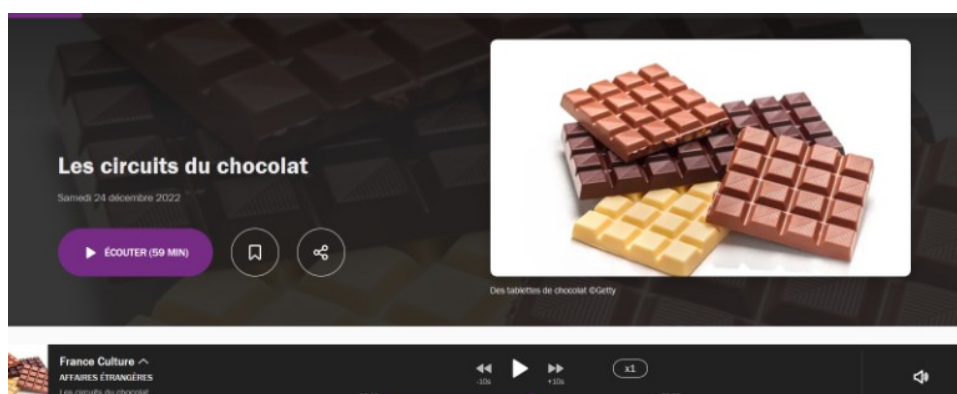
Une étude de la place de la nutrition dans la transition agro-écologique

Dans un article publié en décembre 2022 dans la revue *Nature food* (collection *Perspective*), des chercheurs s'intéressent à la nutrition comme résultat et moteur de la transition agro-écologique des systèmes alimentaires. Le travail consiste pour l'essentiel en une revue de la littérature scientifique. Les auteurs montrent d'abord que la nutrition a des liens directs avec 7 des 13 principes de l'agro-écologie, tels que définis en 2019 par [le groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition des Nations unies](#), et plus particulièrement avec celui relatif aux « valeurs sociales et régimes alimentaires ». En effet, la transition agro-écologique modifie la nature et la qualité des aliments disponibles. En retour, une évolution vers une alimentation plus diversifiée et davantage végétalisée serait susceptible d'accélérer la transition vers des systèmes alimentaires agro-écologiques.

Source : *Nature food*

<https://doi.org/10.1038/s43016-022-00631-7>

Petits cacaoyers, création de valeur et grande déforestation



L'émission « Affaires étrangères » diffusée sur France Culture en décembre dernier était consacrée au marché mondial du cacao. La Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Cameroun représentent 77 % de la production mondiale tandis que l'Union européenne, la Suisse et les États-Unis sont à l'origine de 90 % de la transformation et de l'essentiel de la consommation. Héritage lointain des relations historiques entre l'Europe et le continent africain (esclavage), la valeur est très inégalement distribuée, les producteurs agricoles captant seulement 6,6 % du revenu global, pour un marché de 138 milliards d'euros en 2022. Ce marché se caractérise aussi par une forte concentration, cinq entreprises se partageant le broyage des fèves. Toutefois, des changements s'observent avec de nouveaux acteurs de la transformation : des pays asiatiques (non producteurs), la Côte d'Ivoire (pour 30 % de sa production), le Libéria. Enfin, la production de cacao est à l'origine d'une déforestation massive qui repose sur des migrations intra-régionales vers les zones forestières.

Source : France Culture

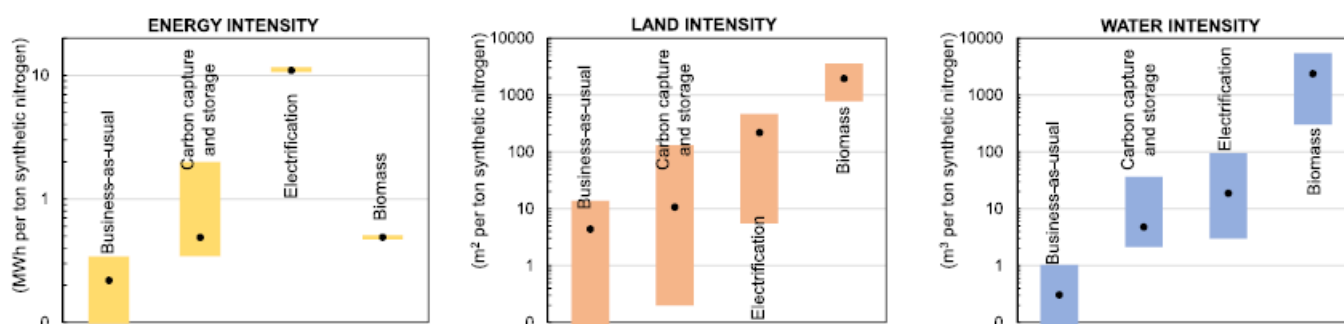
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/affaires-etrangeres/les-circuits-du-chocolat-2187978>

Quelles alternatives pour la production d'engrais azotés ?

La production d'engrais azotés à partir d'ammoniac est un procédé coûteux en énergie fossile et émetteur de gaz à effet de serre. Dans une perspective de transition écologique et énergétique, une [étude](#) parue dans *Environmental Research Letters* évalue trois méthodes de

production au regard de leur intensité en énergie et de la pression sur la ressource en eau ou sur les terres arables. La première, consistant à capturer et stocker le CO₂ émis, maintiendrait la dépendance actuelle aux énergies fossiles. Les deux autres solutions proposent de modifier le procédé de production d'hydrogène intervenant dans le processus : soit *via* l'électrolyse en phase aqueuse, très énergivore mais intéressante dans les régions où les énergies solaire ou éolienne sont importantes, soit en utilisant la biomasse, avec le risque de concurrencer la production alimentaire s'il s'agit de biomasse agricole. Les auteurs soulignent l'intérêt de la décarbonation de la production d'engrais azotés, notamment pour les pays vulnérables aux variations de prix des énergies fossiles (importateurs d'engrais azotés ou de gaz/charbon pour leur production) : Inde, Brésil, Chine, France, Turquie, Allemagne, etc.

Intensité en énergie, pression sur les ressources foncière et en eau de trois méthodes alternatives de production des engrais azotés, en comparaison avec le process actuel



Source : *Environmental research letters*

Source : *Environmental research letters*
<https://doi.org/10.1088/1748-9326/aca815>

Pression du loup et abandon de l'élevage dans les montagnes suisses

Un article publié par le *Journal of Rural Studies* (décembre 2022) s'intéresse aux effets des prédateurs du loup sur la décision des agriculteurs d'abandonner l'élevage pastoral, ovin et caprin, dans les Alpes suisses. Il utilise [le modèle de la loyauté, de la défection et de la prise de parole](#), formulé par A. Hirschman pour analyser les attitudes individuelles et collectives face au déclin du niveau de services fourni par les organisations (services publics, entreprises, etc.). Les auteurs vérifient la corrélation entre les sorties du métier (*exit*), les intentions de sortie exprimées (*voicing exit*) et le niveau de pression exercée par la présence du loup. Ils appellent à prendre davantage en compte ce risque de découragement dans les politiques agricoles et les mesures de conservation du loup.

Source : *Journal of Rural Studies*
<https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2022.10.016>

Les conséquences des politiques rizicoles pour la petite paysannerie birmane

Un article publié en décembre 2022 dans la revue *Cahiers Agricultures* s'intéresse aux conséquences des politiques rizicoles birmanes sur la sécurité foncière des petits agriculteurs du pays. Le développement de l'irrigation, pour la production rizicole, a été historiquement déterminant dans la construction de l'État birman. Dans les plaines et le delta de l'Irrawaddy, cette

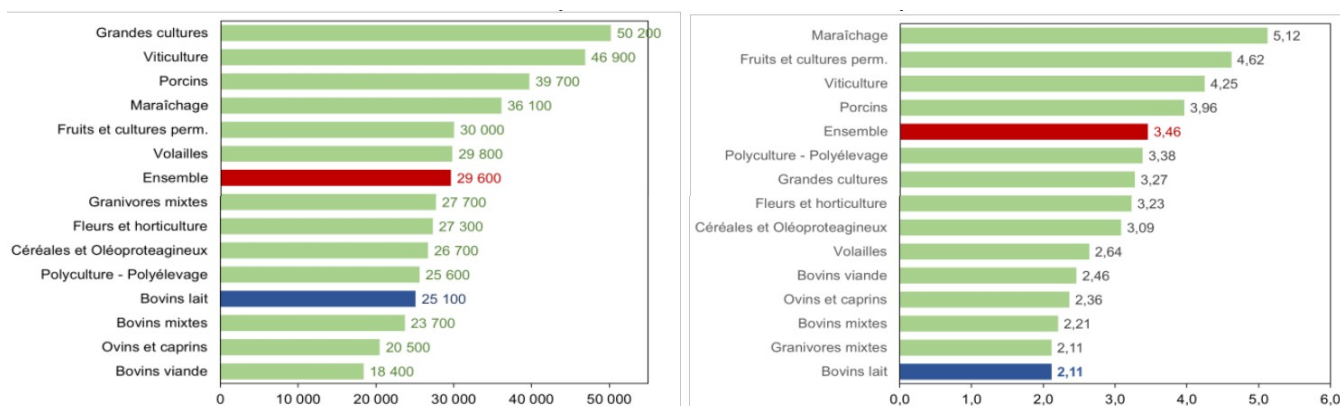
politique s'est accompagnée d'un contrôle renforcé des terres par l'État, imposant aux détenteurs de parcelles irriguées de les cultiver en riz. Elle a été un facteur d'intégration des territoires périphériques montagneux, peuplés de minorités ethniques, à l'espace national, et s'est traduite par une remise en cause des régimes fonciers coutumiers. Pour l'auteur, cette politique a constitué un facteur d'insécurité économique et foncière pour les petits producteurs : par exemple, la production de riz en saison sèche n'est rentable que pour les grandes exploitations.

Source : Cahiers Agricultures
<https://doi.org/10.1051/cagri/2022027>

Évolution et hétérogénéité des revenus des producteurs français de lait de vache

La décennie 2010-2020, marquée notamment par la sortie des quotas, a vu le secteur bovin laitier européen et français évoluer en profondeur : concentration de la production dans certains territoires et dans des exploitations de moins en moins nombreuses. À l'occasion des Rencontres Recherches Ruminants, une rétrospective des résultats des exploitations laitières du Réseau d'information comptable agricole (Rica), de 2010 à 2020, a été présentée par Vincent Chatellier (Inrae) et Christophe Perrot (Idele). Elle a mis en évidence des revenus inférieurs à la moyenne des exploitations françaises du réseau, et une hétérogénéité faible. Ainsi, sur 11 ans, le revenu courant avant impôts par unité de travail non salarié (RCAI/UTANS) des exploitations laitières s'établit 15 % en dessous de la moyenne (figure). Seules les orientations bovins mixtes, ovins, caprins et bovins viande ont de moins bons résultats. La faible dispersion de ces résultats s'explique par la rareté des hauts revenus. Les 10 % d'exploitations laitières les plus performantes atteignent le niveau moyen des exploitations de grandes cultures. Pour près de la moitié des structures, le niveau des charges, notamment alimentaires, est le facteur limitant qui contraint le plus les revenus. Concernant les exploitations bovins viande, des conclusions comparables sont obtenues par Nicolas Devauvre (SSP), dans une [comparaison européenne récente](#) portant sur l'année 2020. Elle montre, pour la France, que des consommations intermédiaires et des charges externes élevées pénalisent fortement le résultat économique.

Niveau moyen (à gauche) et dispersion du revenu (à droite) des exploitations françaises selon leur orientation, de 2010 à 2020 (euros constants de 2020)



Source : Rencontres Recherches Ruminants 2022

Source : Rencontres Recherches Ruminants 2022
<http://www.journees3r.fr/spip.php?article5117>

La transition écologique dans les métiers du commerce alimentaire

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) vient de publier une synthèse des travaux menés sur l'évolution des métiers et des activités du commerce alimentaire, dans le cadre de la transition écologique. L'étude complète est quant à elle disponible dans un [working paper](#). Les réponses apportées aux réglementations (loi Egalim, dispositions anti-gaspillages) et à la demande segmentée des consommateurs s'inscrivent dans la continuité des évolutions du secteur. Néanmoins, les auteurs alertent sur un risque d'éclatement, à terme, des modèles d'entreprises de la distribution.

Source : Céreq

<https://www.cereq.fr/transition-ecologique-du-commerce-alimentaire>

Un livre de cuisine pour valoriser des systèmes alimentaires durables

La FAO, en collaboration avec d'autres agences des Nations unies, est à l'origine de la publication du livre de cuisine [Cookbook in Support of the United Nations: For People and Planet](#). Respectant les préconisations nutritionnelles de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les 75 recettes proposées par des cuisiniers et des agriculteurs du monde entier sont ponctuées d'informations, de données et de recommandations concernant l'impact des systèmes alimentaires sur le climat et l'environnement.

Source : Organisation des Nations unies

[https://news.un.org/fr/story/2022/12/1130867?utm_source=UN+News+-+French&utm_campaign=d83a3a8151-EMAIL_CAMPAIGN_2022_12_24_01_03&utm_medium=email&utm_term=0_0264da9d8f-d83a3a8151-\[LIST_EMAIL_ID\]](https://news.un.org/fr/story/2022/12/1130867?utm_source=UN+News+-+French&utm_campaign=d83a3a8151-EMAIL_CAMPAIGN_2022_12_24_01_03&utm_medium=email&utm_term=0_0264da9d8f-d83a3a8151-[LIST_EMAIL_ID])

ÉVÉNEMENTS À VENIR

- *Janvier-Mars 2023*, à distance

Série de webinaires sur biodiversité et bioéconomie

<https://www.agreenium.fr/numerique/webinaires/les-webinaires-agreeniumacta>

- *23 janvier 2023*, à distance

Webinaire sur « La viande de chevreau : qualités nutritionnelles, découpe des carcasses, conservation des produits et perception des produits par les consommateurs »

<https://idele.fr/detail-evenement/valcabri-la-viande-de-chevreau-qualites-nutritionnelles-de-la-viande-de-chevreau-decoupe-des-carcasses-conservation-des-produits-et-perception-des-produits-par-les-consommateurs-webinaire-23-janvier-2023-de-9h30-a-11h30>

- *25 janvier 2023*, Paris

Présentation de l'ouvrage *Le pouvoir de notre assiette*, organisée par les Éditions Utopia

<https://librairie-utopia.org/evenement/rencontre-notre-alimentation-peut-elle-transformer-le-monde/>

- 25 janvier 2023, Paris

Séance sur le thème « Biodiversité/Économie de terre et partage des terres. *Land sharing - Land sparing* », organisée par l'Académie d'agriculture, de France

<https://www.academie-agriculture.fr/actualites/academie/seance/academie/biodiversite-economie-de-terre-et-partage-des-terres-land>

- 25 janvier 2023, à distance

Webinaire proposé par l'AFD sur le thème « Changement climatique, perte de production agricole et macro-économie : le cas de la Tunisie »

<https://www.afd.fr/fr/actualites/agenda/changement-climatique-perte-de-production-agricole-et-macro-economie-le-cas-de-la-tunisie?origin=/fr/actualites/agenda>

- 26 janvier 2023, Vandœuvre-lès-Nancy

Carrefour de l'innovation agronomique sur le thème « Biosolutions : processus d'innovation et évolution des systèmes techniques en agriculture », organisé par INRAE, l'Alliance Agreenium et l'université de Lorraine/ENSAIA

<https://www.inrae.fr/evenements/ciag-biosolutions>

- 30 janvier 2023, Paris

Conférence-débat de l'OFCE sur le thème « *Green Deal* dans l'agriculture »

<https://www.ofce.sciences-po.fr/workshops/workshop.php?id=27>

- 30 janvier 2023, Paris

Conférence sur le thème « Adaptation au changement climatique dans les territoires : comment avancer ? », organisée par France Stratégie et l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE)

<https://www.strategie.gouv.fr/debats/conference-adaptation-changement-climatique-territoires-avancer>

- 1^{er} février 2023, Bromont-Lamothe (Puy-de-Dôme)

Rencontres de l'Association française des professionnels de la cueillette de plantes sauvages

<http://www.cueillettes-pro.org/Invitation-aux-Rencontres-de-l-AFC.html>

- 1^{er} février 2023, Gembloux (Belgique)

Conférence organisée dans le cadre des « Rendez-vous de la diversification » sur le thème « Comment obtenir des céréales panifiables en Wallonie ? », organisée par le Centre wallon de recherches agronomiques

<https://www.cra.wallonie.be/fr/comment-obtenir-des-cereales-panifiables-en-wallonie-quoi-des-criteres-daptitude-a-la-transformation>

- 3 février 2023, Montpellier

12^e colloque annuel de la chaire Unesco Alimentations du monde, sur le thème « Le travail dans les systèmes agricoles et alimentaires »

<https://www.chaireunesco-adm.com/2023-Le-travail-dans-les-systemes-agricoles-et-alimentaires>

- 3 février 2023, Paris

Journée annuelle de l'Institut Benjamin Delessert, traitant notamment du thème des nouveaux défis des choix alimentaires au XXI^e 21^{ème} siècle

<https://www.institut-benjamin-delessert.net/journee-annuelle/jabd-2023/>

- 7 février 2023, Orléans

Conférence sur « Les plantations forestières en région Centre-Val de Loire », organisée par le Muséum d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement (MOBE)

<https://www.centre-sciences.org/evenement/les-plantations-forestieres-en-region-centre-val-de-loire>

- 7-9 février 2023, Orléans

Atelier « Cartographie des sols pour un avenir durable », organisé par Inrae

<https://www.inrae.fr/evenements/cartographie-sols-avenir-durable-orleans-7-9-fevrier-2023>

- 8 février 2023, Paris

Colloque sur le thème « État de l'agriculture : quels risques de pénurie alimentaire face aux crises ? Pandémie, guerre en Ukraine, aléas climatiques... », organisé par l'Académie d'agriculture de France

<https://www.academie-agriculture.fr/actualites/academie/colloque/academie/etat-de-lagriculture-quels-risques-de-penurie-alimentaire-face>

- 9 février 2023, Paris et à distance

Conférence organisée par l'AFD sur le thème « L'importance des politiques publiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique »

<https://www.afd.fr/fr/actualites/agenda/politiques-publiques-et-securite-alimentaire-nutritionnelle-afrique>

- 25 février-5 mars 2023, Paris

Salon international de l'agriculture

<https://www.salon-agriculture.com/>

- 6-8 mars 2023, Tunis

Rencontres internationales sur « Le lait, vecteur de développement », organisées par le Cirad et Inrae

<https://www.inrae.fr/actualites/collaboration-inrae-cirad-rencontres-internationales-lait-vecteur-developpement-rendez-vous-hors-sentiers-battus>

- 9 mars 2023, Paris

Journée thématique sur les recherches sur les forêts et le bois au département EcoSocio d'INRAE

<https://www.inrae.fr/evenements/journee-thematique-recherches-forets-bois>